

Immigrer au Québec pour y faire affaire

Programme des
travailleurs autonomes



Vous êtes travailleur autonome ?

**Découvrez un programme d'immigration
spécialement conçu pour vous et démarrez
votre projet d'immigration au Québec !**

Le Programme des travailleurs autonomes, c'est :

- Une porte d'entrée francophone au vaste marché nord-américain ;
- Un environnement d'affaires solide, sécuritaire, stable et dynamique ;
- Un écosystème entrepreneurial axé sur l'innovation ;
- Des obligations légales et professionnelles simplifiées ;
- Des collectivités inclusives et accueillantes ;
- Une qualité de vie appréciable dans toutes les régions du Québec.

Immigrer au Québec pour y faire affaire

Programme des
travailleurs autonomes



Principaux critères de sélection :

- Avoir au moins 18 ans;
- Avoir un niveau 7 en français à l'oral (intermédiaire avancé) selon l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français;
- Avoir au moins un diplôme de fin d'études secondaires (DES);
- Avoir au moins deux ans d'expérience de travail acquises dans sa profession à titre de travailleur autonome au cours des cinq années précédant la présentation de la demande.

Pour obtenir des renseignements sur les **critères** spécifiques à ce programme, veuillez balayer le code QR >

